

RAPPORT OFFICIEL – PROGRAMME DE TRANSITION APICOLE


Document de proposition à destination institutionnelle

1. Objectif du programme


Ce programme vise à encourager une transition apicole volontaire sur 10 ans, orientée vers la valorisation de l'abeille noire suisse, tout en maintenant la diversité des lignées apicoles (carnica, buckfast, etc.).

L'approche repose sur la coopération, l'enseignement et la sensibilisation.


2. Zones apicoles proposées

 Zone 1 – Abeille noire suisse (conservation et transition progressive)

- Corbières
- La Berra
- Gibloux
- Gruyère

 Zone 2 – Extension progressive

- Posieux
- Châtel-Saint-Denis

 Zone 3 – Production apicole mixte

- Plaine fribourgeoise et zones agricoles

3. Zones de fécondation et sélection

Développement progressif de zones de fécondation abeille noire, coordination volontaire entre apiculteurs et renforcement des ruchers mâles sélectionnés.

4. Transition sur 10 ans

Phase 1 : recensement et sensibilisation

Phase 2 : zones pilotes et coordination

Phase 3 : stabilisation et structuration régionale

5. Enseignement et panneaux pédagogiques

Mise en place de panneaux : abeille noire suisse, Carnica, Buckfast, zones de transition.

6. Conclusion

Programme volontaire visant à renforcer la biodiversité apicole et la structuration des zones sur 10 ans.